

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière :

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST Proposé par Mme la conseillère Geneviève Perron,
APPUYÉ par Mme la conseillère Francine Langlois,
ET RÉSOLU à l'unanimité que le calendrier ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2018**, qui se tiendront le **mardi** et qui débuteront à **19 h** à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, Shefford (Québec) :

- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 3 avril
- 1^{er} mai
- 5 juin
- 3 juillet
- Aucune séance en août
- 4 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 11 décembre

DONNÉ À Shefford ce 16^e jour du mois de novembre 2017


Sylvie Gougeon, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière